



# Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de Londinières n°2025\_032

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 Avril à vingt heures s'est réuni le conseil de la communauté de communes de Londinières à Londinières.

Sous la Présidence de Mme Armelle Biloquet.

Objet : Provision Charges 2024 de la MSP

Nombre de Membres :

En exercice : 33

Présents : 22

Absents :

Absents excusés : 12

Pouvoirs : 0  
 Votants : 22  
 Pour : 22  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

Secrétaire de séance : Mme Régine Martel

BAILLEUL-NEUVILLE	Mme CARNET Céline
BAILLOLET	Mme LERMECHAIN Maryse
BURES-EN-BRAY	M. LÉVÊQUE Jacky Abs excusé, Mme BRETON Charlyne
CLAIS	M. LEBORGNE Vincent, Mme CAMENISCH Sabine
CROIXDALLE	M. MARTEL Jean-Paul, M. LEFEBVRE Luc Abs excusé
FRÉAUVILLE	M. MARTEL Christian
FRESNOY-FOLNY	M. DEBURE Gilbert, M. HAESAERT Médard, Mme CAPLET Corinne Abs excusée, M. DUPUIS François Abs excusé
GRANDCOURT	M. DE CHEZELLES Arnaud Abs excusé, M. ROBIN Emmanuel
LONDINIÈRES	Mme BILOQUET Armelle, M. DUMOUCHEL Jean-Marie Abs excusé, Mme MARTEL Régine, M. HURARD François, Mme DEPOIX Marie-Claude Abs excusée, Mme LEGRAND Catherine, Mme WATTELIER Nathalie Abs excusée
OSMOY-SAINT-VALERY	Mme BOURGEOIS Marie-Josée, M. LECLERC David Abs excusé
PREUSEVILLE	M. VASSARD Hervé Abs excusé, M Nénot Cédric
PUISENVAL	Mme LEDUE Sabine Abs excusée
SAINTE-AGATHE D'ALIERMONT	M. PEPIN Martial, M. MOREL Jean-Marc Abs excusé
SAINT PIERRE DES JONQUIERES	Mme BILLER Bénédicte
SMERMESNIL	M. GRANDSIRE Bruno, Mme DESBUREAU Régine
WANCHY-CAPVAL	M. BOINET Olivier, M. TAFFIN Guy

Délibération transmise en Sous-Préfecture et ayant fait l'objet des formalités de publicité – certifiée exécutoire, la Présidente

Mme la Présidente expose qu'il y a lieu au 1er mai 2025 de procéder à une actualisation des provisions mensuelles des charges, selon le décompte ci-dessous

Prévision charges 2025

Electricité	8 100 €
Eau	670 €
Entretien Chauffage	540 €
Ménage	5 950 €
TEOM	705 €
Entretien divers	<u>1 800 €</u>
<b>Total</b>	<b>17 765 €</b>

N° local	Surface	NOM	PREVISION CHARGES ANNUELLES 2025	PREVISION CHARGES MENSUELLES 2025 AU PRORATA PRESENCE	PREVISION CHARGES MENSUELLES 2024 AU PRORATA PRESENCE
1	20,86	Stag C. Tonini	1 108,62 €	31 €	21,56
6	25,07	G. Lethuillier	1 332,36 €	111 €	103,37
2	25,28	F. Lafolie	1 343,52 €	90 €	62
12	20,22	C. Pellenc	1 074,61 €	36 €	32,13
3	25,98	M. Lethuillier	1 380,72 €	115 €	106,61
4	24,35	Secretariat	1 294,10 €	108 €	76,29
5	25,47	C. Tonini	1 353,62 €	113 €	79,22
7	36,96	K. Gautier	1 964,26 €	164 €	176
10	52,9	M. Sageot	2 811,41 €	234 €	164,32
11	14,82	C. Heuzey	787,62 €	66 €	46,95
9	21,39	C I Eaulne	1 136,79 €	95 €	66,15
8	20,79	C I Pont	1 104,90 €	92 €	64,26
13	20,18	Asso. Lethuillier	1 072,48 €	89 €	46,95
		<b>Total</b>	<b>17 765,00 €</b>	<b>1 342,70 €</b>	<b>1 045,81 €</b>

A l'ensemble des locataires pour les locaux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire sis 14 Rue du Beau soleil, 76660 Londinières

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve la provision des charges 2025 ci-avant
- Autorise Madame la Présidente à signer toutes les pièces utiles au dossier.

Pour extrait conforme, la Présidente,

BILOQUET Armelle

